

Jérémie DELORME

GÉNÉALOGIE D'UN ARTICLE ÉTYMOLOGIQUE :
LE CAS DE L'ÉTYMON PROTOROMAN */βi'n-aki-a/
DANS LE *DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE ROMAN*

RÉSUMÉ.— *Comment rédige-t-on un article étymologique ? À cette question, on répondra d'expérience par l'exemple d'un article du Dictionnaire Étymologique Roman. Les phases par lesquelles a transité sa rédaction, les choix qui ont soutenu son auteur dans la conduite de son raisonnement, les motifs sur lesquels l'auteur a fondé ses décisions, la suite des décisions qui, prises par l'auteur tout au long du processus d'élaboration, lui ont permis de mettre à jour l'état des connaissances relatives à un étymon et de leur consacrer un article neuf : tout cela se trouve ici décortiqué. De l'analyse dont on double cet examen se dégageront in fine des pistes pour souligner l'originalité du travail d'étymologiste-lexicographe.*

1. Introduction

Notre propos consistera, en prenant pour point de départ un article étymologique achevé du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom)¹, à décomposer le fil de son élaboration dans toutes ses étapes. Il s'agira de rendre compte de l'enchaînement des décisions que l'auteur de cet article a prises successivement au cours de son travail de rédaction, depuis le stade de l'ébauche jusqu'à celui de la version publiée, et d'identifier les différents facteurs qui ont motivé ces prises de décision. Bien plus que sur des points de méthode ou de théorie (lesquels, du reste, ont déjà fait l'objet de plusieurs études²), l'accent sera donc mis sur les aspects techniques qui président à la conception d'un article du DÉRom.

Des intuitions de l'auteur, de ses hésitations, de ses choix, éventuellement suggérés, confortés ou dénoncés par d'autres étymologistes, est né un produit neuf : un article étymologique dont la

¹ Buchi, Éva, & Schweickard, Wolfgang (dir.), 2008– : *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, site Internet (<http://www.atilf.fr/DERom>).

² Cf. notamment (1) Andronache 2010 ; (2) Buchi *et al.* 2010 ; (3) Buchi & Schweickard 2008 ; (4) Buchi & Schweickard 2009 ; (5) Buchi & Schweickard 2010 ; (6) Florescu 2009 ; (7) Heidemeier 2010 ; (8) Schweickard 2010.

facture, répondant au cahier des charges du DÉRom, embrassant le cadre théorique de la grammaire comparée-reconstruction, intégrant « les acquis tant factuels que méthodologiques de la recherche en linguistique historique romane actuelle »³ et bénéficiant de l'appui critique d'un réseau de romanistes européens, tranche sur le nécessaire ouvrage de référence dont, en matière d'étymologie panromane, l'on disposait jusqu'à présent – à savoir le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* (REW).

Avec l'exemple de l'étymon protoroman */βi'n-aki-a/, nous traiterons donc ici des rouages de cette mécanique innovante, éprouvée au quotidien par la trentaine de membres que compte l'équipe de rédacteurs du DÉRom. Le cadre descriptif sera celui d'une généalogie : comme nous le montrerons, les décisions prises par l'étymologiste-lexicographe découlant toutes les unes des autres selon une relation d'interdépendance croisée, le modèle anthropologique de l'enchaînement des générations, simple et connu, nous a paru s'imposer naturellement à la description de ces décisions enchaînées. Cette généalogie se verra secondée d'une étymologie, afin d'explicitier, en les motivant systématiquement, les décisions prises par l'auteur.

L'article étymologique du REW que l'auteur – que nous sommes – s'est proposé de réécrire pour le DÉRom porte le numéro 9337 et traite de l'étymon latin *vīnāceus*, adjectif donné avec le signifié de « relatif au vin »⁴. Voici l'article du REW :

9337. **vīnāceus** „ zum Wein gehörig “.
Rum. *vinat* „ Weinberg “, it. *vinaccia* „ Weintrester “, log. *binatta* id., obw. *vinača* „ Sauerdornbeere “, frz. *vinasse*, prov. *vinasa*, kat. *vinassa* „ Nachwein “, sp. *vinaza* „ Krätzer “, pg. *vinhaça* id., *vinhaço* „ Bodensatz des Weines “ ; andr. *lenattse* aus *l-un*. Salvioni, RIL. 46, 1006. — Ablt. : irp. *venattsare* „ keltern “.

Le fruit de sa réécriture est l'article du DÉRom traitant de l'étymon protoroman */βi'n-aki-a/, substantif féminin signifiant « produit du pressurage du raisin »⁵, que nous reproduisons ci-dessous dans son intégralité, cf. 2. : *Article*⁶. Suit une description des étapes de raisonnement et des quelque cent décisions qui, au cours de l'élaboration

³ Buchi & Schweickard 2008, 352.

⁴ REW₃ s.v. *vīnāceus*.

⁵ Delorme 2010-2011 in DÉRom s.v. */βi'n-aki-a/ (<http://www.atilf.fr/DERom>).

⁶ L'intelligibilité de cet article étymologique requiert, en préalable à sa lecture, de prendre connaissance de l'avis au lecteur figurant en annexe (annexe 1) et dont les « quelques lignes présentent sous une forme très succincte les choix lexicographiques du DÉRom » (cf. <http://www.atilf.fr/DERom>). Figure également en annexe (annexe 2) une clef des sigles bibliographiques employés dans cet article, à laquelle le lecteur pourra se reporter ponctuellement.

de cet article, ont accompagné la réflexion de son auteur ; cette description repose sur une récapitulation, unité structurelle par unité structurelle (le lemme, les matériaux, le commentaire, etc.), de tous les éléments d'information contenus dans l'article et, justifications à l'appui, en retrace le processus de sélection (intégration d'informations, suppressions, ajouts, etc.), cf. 3. : *Généalogie*⁷. Une brève analyse des paramètres intervenus dans ce processus, appuyée sur une esquisse typologique des multiples décisions prises par l'auteur, cf. 4. : *Éléments d'analyse*, permettra d'ouvrir des pistes pour conclure à la spécificité du travail d'étymologiste-lexicographe et, en particulier, à l'originalité du travail de rédacteur au *Dictionnaire Étymologique Roman*, cf. 5. : *Conclusion*.

⁷ Les sigles employés pour désigner ceux des collègues de l'auteur qui, à quelque titre, ont pris part à l'élaboration de l'article étymologique, sont développés en annexe (annexe 3).

2. Article

***/βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin »**

I. Sens primaire : « produit du pressurage du raisin »

I.1. Singulier : */βi'n-aki-a/

5 ***/βi'n-aki-a/ > it.** *vinaccia* s.f. « produit du pressurage du raisin, marc de raisin »
 (dp. *ca* 1350, DELI₂ ; AIS 1338)^{1,2}, **sard.** *vináθθa* (DES ; PittauDizionario 1 ; AIS
 1338)³, **aost.** *vinace* (FEW 14, 479b)^{4,5}, **occit.** *vinassa* « boisson alcoolisée
 obtenue par distillation de la râpe, marc de vin » (dp. 1442, Affre,RLaR 15, 15 ;
 Pansier 3 ; Pansier 5 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc
 10 de raisin »] ; ALLOr 882, 887 [*bináso* « id. ; marc de vin »] ; MoutierDialectes
 [*vinasso* « lie de vin ; gros vin »]), **gasc.** *binasso* « lies grossières éliminées par
 soutirage à l'issue de la fermentation alcoolique du moût de raisin, dans le
 processus de fabrication de l'armagnac ; gros vin » (FEW 14, 479b-480a), **cat.**
 15 *vinassa* « partie solide du marc de raisin, comprenant les pellicules, les pépins et
 les rafles, râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 252 ; ALF 1620 p 795 [« marc de
 raisin »] ; DCVB)⁶.

I.2. Plurale tantum : */βi'n-aki-e/

20 ***/βi'n-aki-e/ > dalm.** [vi'nuoɕts] s.f.pl. « marc de raisin » (BartoliDalmatico 170,
 235, 334)⁷, **istriot.** [vi'naθe] (AIS 1338 p 397, 398 ; ILA n° 1305), **itsept.** *vinacce*
 (dp. 1534, PlinioVolgLandino 1534, 413 ; FioravantiCompendio 108 [« résidu de
 la vinification »] ; AIS 1338 [surtout piém. sept. lomb. sept. trent.] ; GDLI).

II. Sens innové : « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré »

25 */βi'n-aki-a/ > **frioul.** *vinàcie* s.f. « plante potagère de la famille des polygonacées, aux feuilles allongées vert foncé, dont le goût est acide (*Rumex acetosa* L.), oseille » (Pirona_{N2} ; AIS 627 p 329), **romanch.** *vinatscha* « fruit rouge, charnu, allongé et acide, disposé en grappes pendantes, d'un arbuste buissonnant épineux, à feuilles dentées en scie et à fleurs jaunes (*Berberis vulgaris* L.), fruit de l'épine-vinette » (HWBRätoromanisch).

30 **Commentaire.** – À l'exception du roumain, du ladin, du français, de l'espagnol et du galégo-portugais, toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire, soit directement, soit à travers un type sémantique évolué, protorom. */βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin, marc de raisin »⁸. */βi'n-aki-a/ est formé au moyen du morphème dérivationnel */-aki-/, à valeur augmentative et péjorative⁹, sur la base du substantif */βin-u/ s.amb. « raisin »¹⁰.

35 Les issues romanes ont été subdivisées ci-dessus selon les deux valeurs sémantiques qui leur sont attachées : « marc de raisin » (I.) et « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré » (II.). La grande majorité des idiomes continuent I., sous le sens primaire de « marc de raisin » ou sous des sens
40 voisins. En outre, les issues du type I. ont été subdivisées selon la valeur de quantification dont elles relèvent : singulier (I. 1.) et *plurale tantum* (I. 2.). Les *pluralia tantum* sont localisés principalement dans une zone qui s'étire en bande entre la Dalmatie et le Piémont, recouvrant les domaines du dalmate et de l'istriote et, au-delà d'une solution de continuité correspondant aux domaines du vénitien et
45 du frioulan, une partie des domaines dialectaux de l'Italie septentrionale. L'axe est-ouest suivi par cette bande discontinue sépare la vaste zone correspondant à I. 1. (italien, sarde, francoprovençal, occitan, gascon, catalan) d'une petite zone (II.) représentée par le frioulan et le romanche, où les issues de protorom. */βi'n-aki-a/ ont des significés végétaux (« oseille », « fruit de l'épine-vinette»). Pour expliquer
50 cette spécificité du frioulan et du romanche, des considérations d'ordre sémantique, historique et géolinguistique nous conduisent à postuler un développement sémantique ancien et régional, intervenu en protoroman nord-occidental, et dont est résulté, sur la base d'une analogie, le sens de « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré ».

55 Le corrélat du latin écrit du type I. 1., *uinacea/uinacia*, -ae s.f. « marc de raisin », est connu depuis Varron (* 116 – † 27, Gaffiot), celui du type I. 2., *uinaceae* s.f.pl. « id. », n'est attesté que chez Caton (* 234 – † 149, OLD). Le latin écrit de l'Antiquité ne connaît pas de corrélat du type II.

60 **Bibliographie.** – MeyerLübkeGLR 1, § 223-224, 308, 350, 405, 450, 513 ; 2, § 414 ; Salvioni,RIL 32, 158 ; REW₃ s.v. *vināceus* ; Ernout/Meillet₄ s.v. *uīnum* ; von Wartburg 1960 in FEW 14, 479b-480a, *VĪNUM* ; LausbergSprachwissenschaft 1, § 175, 253 ; 2, § 301, 405, 467-470 ; Faré n° 9337 ; HallPhonology 24, 52, 59, 84, 149 ; MihăescuRomanité 243.

65 **Signatures.** – Rédaction : Jérémie DELORME. – Révision : *Reconstruction, synthèse romane et révision générale* : Jean-Pierre CHAMBON. *Romania du Sud-Est* : Victor CELAC ; Cristina FLORESCU ; Maria ILIESCU. *Italoromania* : Giorgio

CADORINI; Rosario COLUCCIA. *Galloromania*: Jean-Paul CHAUVEAU. *Ibéroromania*: Maria Reïna BASTARDAS I RUFAT; Myriam BENARROCH. *Révision finale*: Éva BUCHI. – Contributions ponctuelles: Marta ANDRONACHE; Simone AUGUSTIN; Pascale BAUDINOT; Ana BOULLÓN; Xosé Lluis GARCÍA ARIAS; Xavier GOUVERT; Yan GREUB; Günter HOLTUS; Stella MEDORI.

Date de mise en ligne de cet article. – Première version : 27/10/2010. Version actuelle : 07/01/2011.

- 75 1. It. *vinaccia* est massivement représenté dans les dialectes centraux et méridionaux mais n'apparaît que sporadiquement dans les dialectes septentrionaux, où le sens de « marc de raisin » s'attache majoritairement à des *pluralia tantum* (cf. ci-dessous I. 2.) ou à d'autres lexèmes (notamment *grappa* s.f. et *rapa* s.f.).
- 80 2. Il semble douteux de considérer dacoroum. *vinaṭṭ* s.f. « marc de raisin » (1813, Înv. Vin. 53, 109 [attestations suivies des gloses synonymiques *hoaspe cu codite* et *hoaspe* et relevées dans un texte traduit par Petru Maior, membre du courant relatinisant de Transylvanie], cf. DLR s.v. *vinaṭ*; MDA s.v. *vinaṭ*) comme héréditaire, les attestations de ce lexème étant rares (six occurrences dans le même texte) et suspectes : il semble s'agir d'un latinisme d'auteur dont la forme a été
- 85 refaite sur le modèle de lexèmes héréditaires et de dérivation interne (cf. UrsuFormarea 47). Du reste, le dacoroumain dispose de plusieurs termes pour désigner le marc de raisin, dont celui, largement répandu, de *tescovină* s.f. (dp. 1696, Tiktin₃; Cioranescu n° 8579; DLR; MDA; ALR SN 237; ALRM SN 160). – Quant à dacoroum. *vinaṭṭ* s.f. « mauvais vin » (Nuṭă, ALIL 26, 148), des raisons sémantiques nous incitent à y voir un dérivé de *vinaṭ* s.amb. « (variété de)
- 90 vin » (dp. 1756, < protorom. βi'n-aki-u/, DLR).
3. Nous ne suivons pas DES, qui rattache cette donnée à “ VINACEA, pl. coll. di VINACEUM ” : les plus anciennes attestations de lat. *uinacea/uinacia* n.pl. et *uinacea/uinacia* f.sg. étant contemporaines (chez Varron), l'hypothèse de la féminisation d'un ancien neutre paraît gratuite.
- 95 4. Le fait que les seules attestations francoprovençales rattachables à protorom. */βi'n-aki-a/ soient valdôtaines pourrait incliner à les analyser comme des emprunts à l'italien si leur phonétisme n'était pas conforme aux attendus d'évolutions régulières (*vinace* à Aoste, *vənātsa* à Brusson, cf. le traitement des
- 100 continuateurs valdôtains de protorom. */glaki-a/ dans KellerÉtudes tableau 19) et si les unités italiennes dont on serait tenté de postuler le rôle de sources n'étaient pas majoritairement représentées, aux confins du domaine valdôtain, par des *pluralia tantum* (cf. AIS 1338 p 114, 129, 133, 137, 144, 155).
5. Nous suivons FouchéPhonétique 1, 912, qui donne fr. *vinasse* comme un emprunt à l'occitan (qu'il situe par erreur au 19^e siècle). Nous pensons que *vinasse* a d'abord été emprunté par le français régional du Languedoc à l'occitan, dans le sens de « marc pressuré et lie recueillie au fond des récipients vinaïres » (Carcassonne 1592, Cayla; cf. Aude [bi'naso], FEW 14, 479b), et que c'est à partir de ce régionalisme que le terme s'est implanté au 18^e siècle dans le français
- 110 technique : sa plus ancienne attestation technique, dans le sens de « liquide trouble provenant d'un vin à demi aigre et qui sert à la préparation du vert-de-gris », se rencontre en effet dès 1753 dans un mémoire dont l'auteur, membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, décrit la préparation du vert-de-gris au moyen de *vinasse* et présente cette technique comme particulière à Montpellier et sa

115 région (Montet, HARS 1750 > Enc 17, 305 > Trév 1771, cf. FEW 14, 479b-480a).
 Cf. aussi GebhardtLehgut 251, 411 : les sources lexicologiques qu'il compile font
 toutes remonter la première attestation de fr. *vinasse* à Enc 17, 305, mais seuls Rob
 et PRob décèlent l'occitanisme. On notera par ailleurs que la technique est décrite
 dès la fin du 16^e siècle et présentée comme typiquement française (" et que sto
 120 artificio si fa piu in Francia, che in altri luoghi, per la gran quantità del vino &
 vinacce ["« résidu de la vinification »] che hanno ", FioravantiCompendio 108).

6. Il apparaît qu'esp. *vinaza* (dont DCECH 5, 822 fait remonter la première
 attestation à 1843 [DRAE₉] et ne décèle pas le caractère d'emprunt) procède de
 deux voies d'emprunt, depuis le catalan et le français. Esp. *vinaza* « marc de
 125 raisin » (ou « râpe »?), de cat. *vinassa*, n'est pas attesté avant 1626, dans un
 ouvrage traduit du catalan (AgustinSecretos 502 [*vinassa*]). Esp. *vinaza* « liquide
 trouble provenant d'un vin à demi aigre et qui sert à la préparation du vert-de-
 gris », de fr. *vinasse*, est, lui, attesté dès 1795, dans une traduction des *Éléments de*
l'art de la teinture (BertholletElementos 237). Le traducteur précise en note qu'on
 130 appelle *vinaza*, à Montpellier, " el vino que ha empezado á agriarse, y al líquido
 que resulta despues de haber fermentado el vino bueno con el escobajo de la
 uva " ; cette annotation témoigne des scrupules du traducteur qui, s'il n'envisage
 peut-être pas esp. *vinaza*, de même sens, comme un néologisme complet (esp.
vinaza est attesté depuis 1626), le traite à tout le moins comme un néologisme
 135 sémantique.

7. ElmendorfVeglia donne dalm. [vi'nuɔts] s.pl. comme masculin et comme
 un emprunt à it. *vinacce* s.f.pl. BartoliDalmatico 170, 235, 334, qui, attestation à
 l'appui, le donne comme féminin, est plus fiable ; mais il regarde aussi ce lexème
 comme un emprunt (au vénitien), point de vue que la documentation ne vient
 140 confirmer en aucune manière. Protorom. */βin-aki-e/ n'étant pas continué en
 vénitien (cf. AIS 1338), les emprunts lexicaux faits par le dalmate aux dialectes
 italiens ou à l'italien littéraire ayant transité par le vénitien (cf. BartoliDalmatico
 167 § 143) et la forme [vi'nuɔts] n'étant pas moins conforme aux attendus d'une
 évolution phonétique régulière (cf. BartoliDalmatico 392 § 286, 431 § 431) qu'aux
 145 effets d'une dalmatisation du phonétisme de lexèmes empruntés au vénitien (cf.
 BartoliDalmatico 170 § 144), on ne peut que difficilement justifier l'attribution de
 [vi'nuɔts] à un emprunt.

8. Nous nous opposons à FEW 14, 479b et n. 9 et à DELI₂, qui postulent des
 formations idioromanes là où nous voyons une dérivation protoromane. Mais des
 150 considérations d'ordre sémantique nous conduisent à écarter fr. *vinasse* s.f. « gros
 vin » (dp. 1832, TLF) et port. *vinhaça* (dp. 15^e s., Houaiss₂ ; DELP₃). (1) Leur
 signifié étant hiérarchiquement lié, selon une relation d'hyponyme à hypéronyme,
 au sens de « boisson, généralement alcoolisée, résultant de la fermentation du
 raisin ou du jus de raisin, vin », (2) une connotation défavorable (« gros vin »)
 155 s'attachant à ce signifié, et (3) en l'absence d'un lexème héréditaire dont le sens de
 « marc de raisin » fournirait le point de départ d'une dérivation sémantique
 aboutissant au sens de « gros vin » (comme en occitan et en gascon, cf. ci-dessus I.
 1.), ces unités gagnent à être analysées comme des dérivés idioromans formés, au
 moyen de continueurs du suffixe protorom. */-aki-a/, à valeur péjorative, sur la
 160 base d'un substantif continueur de protorom. */βin-u/ « vin » (cf.
 MeyerLübkeGRS 2, § 414). Quant à aoccit. *vinaci* s. « vin médiocre obtenu par
 pressurage de la râpe, une fois soutiré le vin issu de la fermentation alcoolique du
 marc de raisin, vin de presse » (mil. 14^e s., Raynouard), son genre n'est pas

165 décelable, mais on peut y voir, en s'inspirant de Ronjat Grammaire 3, 351 (qui traite les exemples de *bóusàssi*, *brancàci* et *degoulàssi*), un emprunt savant au latin, de genre masculin.

9. Cf. MeyerLübke GLR 2, § 414 ; Maurer Gramática 253 ; Leumann § 172 I C ; Väänänen Introduzione § 186.

170 10. Des raisons sémantiques et morphologiques nous font en revanche rejeter la proposition d'Ernout/Meillet, s.v. *uīnum* : “ *uīnāceus* : de raisin ; *u. acinus* ; d'où *uīnācea* f. : marc de raisin ”.

3. Généalogie

Les informations contenues dans cet article procèdent de décisions imputables à son auteur, confrontées à l'opinion de ses collègues et mûries en fonction d'elle. C'est ce processus décisionnel, à la fois individuel et collégial, et, à travers lui, la genèse de l'article, que nous nous proposons de soumettre ici à un examen détaillé. Celui-ci épousera l'ordre des unités structurelles qui composent l'article (le lemme ; les matériaux, idiome par idiome ; leur structuration ; le commentaire ; la bibliographie ; les signatures) et, évidemment, l'ordre chronologique en vertu duquel les décisions affectant une même unité structurelle ont été prises. Au point de vue de sa formulation, cet examen obéit aux principes suivants.

(0) Chaque décision est identifiée par une cote ; celle-ci, encadrée par des crochets, est composée au moins de deux et au plus de trois termes séparés par des traits d'union.

(1) Le premier terme est formé de deux chiffres indiquant le numéro du jour de travail où la décision a été prise (26-29 juillet 2010⁷ = 01-04 ; 13-16 septembre 2010 = 05-08 ; 20-21 septembre 2010 = 09-10 ; 23-24 septembre 2010 = 11-12 ; 27-28 septembre 2010 = 13-14 ; 11-12 octobre 2010 = 15-16 ; 18-19 octobre 2010 = 17-18 ; 21 octobre 2010 = 19 ; 25-26 octobre 2010 = 20-21). Par le symbole Ω , on indique que la décision a été prise à un stade ultime (lors de la publication de l'article ou après sa publication, intervenue au lendemain du jour n° 21).

(2) Le deuxième terme, sous la forme d'un code alphabétique ou numérique, renvoie à l'unité structurelle affectée par la décision (lemme = L ; matériaux : dacoroumain = 011, istroroumain = 012, méglénoroumain = 013, aroumain = 014, dalmate = 020, istriote = 030, italien = 040, sarde = 050, frioulan = 060, ladin = 070, romanche = 080, français = 090, francoprovençal = 100, occitan = 110, gascon = 120, catalan = 130, espagnol = 140, asturien = 150, galicien et portugais = 161, galicien = 162, portugais = 163 ; structuration des matériaux = M ; commentaire = C ; cognats romans convoqués pour la reconstruction = C1 ; étymon

⁷ Ces quatre premières journées de travail s'inscrivent dans le contexte de l'École d'été franco-allemande en étymologie romane tenue à Nancy du 26 au 30 juillet 2010.

reconstruit = C2 ; analyse = C3 ; corrélat latin = C4 ; bibliographie = B ; signatures = S).

(3) Le troisième terme, sous la forme d'une abréviation, renseigne sur la nature de la donnée affectée par la décision (glottonyme = I ; signifiant = Sa ; catégorie grammaticale = G ; signifié = Sé ; références bibliographiques = R ; données diverses mentionnées en note = N). Lorsque la décision a une implication globale (notamment dans le cas de l'ouverture d'une rubrique, ou bien dans celui où le cognat se voit dégagé des matériaux, conduisant à la fermeture de la rubrique), on recourt au symbole Σ .

(4) Les segments d'information dont la genèse fait l'objet d'une analyse sont encadrés au moyen des symboles < et >. Au sein de chaque segment, l'élément ou les éléments d'information affectés par la décision sont soulignés.

(5) Les participants au processus de décision sont désignés au moyen de sigles (par exemple R, qui désigne le rédacteur) ; leur signification est précisée en annexe (annexe 3).

Exemple. La cote [16-050-Sa] identifie ainsi une décision prise le 16^e jour de la rédaction, soit le 12 octobre 2010, affectant les matériaux, la rubrique du sarde, spécialement le signifiant. Cette décision concerne le segment d'information < sard. banatza s.f. « marc de raisin » (DES ; PittauDizionario 1 ; AIS 1338) > et porte en particulier, ainsi que le signale l'emploi du soulignage, sur l'élément d'information banatza. Cette décision procède en outre d'une recommandation de RG, c'est-à-dire (cf. annexe 3) du collègue de l'auteur œuvrant ici en tant que réviseur général, à savoir Jean-Pierre Chambon. En revanche, lorsque les collègues auprès de qui l'auteur a pris conseil l'ont conforté dans une opinion première, leur apport à la prise de décision, n'étant pas contradictoire, n'est, en règle générale, pas explicitement signalé.

3.1. Lemme

R [00-L- Σ] postule < */ β i'nak-i-u/ adj. « relatif au raisin » >, avec : (1) */ β i'nak-i-u/ forme protoromane citée dans la nomenclature des 488 étymons sur lesquels les rédacteurs du DÉRom concentrent leur tâche et que l'un des deux directeurs du projet, Éva Buchi, a transposée intuitivement et en première approximation à partir de lat. *vīnāceus*, donné dans REW₃ (s.v. *vīnāceus*) ; (2) adj. et (3) « relatif au raisin », catégorie grammaticale et signifié déduits par R de Ernout/Meillet₄ s.v. *uīnum* (“*uīnāceus* : de raisin”). À ce stade des opérations (c'est-à-dire au jour zéro, avant même que R n'ait entrepris le travail de rédaction proprement dit), le signifiant de l'étymon ne résulte pas davantage que sa catégorie grammaticale et son signifié d'une reconstruction, aucune des issues romanes n'ayant pour l'heure fait l'objet d'un inventaire, ni, *a fortiori*,

d'une comparaison susceptible de conduire à la reconstruction d'un quelconque étymon. Il s'agit tout au plus d'une hypothèse de travail, le processus de grammaire comparée-reconstruction auquel R entend soumettre les lexèmes romans dont il s'apprête à postuler la congénitalité fonctionnant dès lors comme un outil de contrôle pour évaluer la validité de cette hypothèse. Puis R

[04-L-Σ] modifie le lemme en < */βi'naki-a/ ~ */βi'naki-u/ s.f./amb. « résidu obtenu après pressurage du raisin » >, à l'issue de la collecte des matériaux et d'une première analyse qui exclut la reconstruction d'un adjectif (tous les cognats sur lesquels se fonde la reconstruction sont des substantifs) mais plaide pour la reconstruction de deux étymons substantivaux, l'un de genre féminin, auquel se rattachent la majorité des cognats, l'autre de genre ambigène, auquel se rattachent une minorité d'entre eux, signifiant tout deux « résidu obtenu après pressurage du raisin », *id est* « marc de raisin », et dont les formes respectives comportent un */i/ post-tonique qui, contrairement au point de vue originel d'Éva Buchi, ne se laisse pas analyser comme un suffixe. Puis R

[09-L-Sa,G] dégroupé les matériaux et ouvre deux nouveaux articles traitant séparément de */βi'naki-u/ s.amb. et de */βi'naki-a/ s.f. C'est sur ce dernier article (lemme : < */βi'naki-a/ s.f. « résidu obtenu après pressurage du raisin » >), dont les matériaux sont plus nombreux et à première vue mieux documentés, que R décide alors de faire porter toute son attention, laissant en suspens le traitement de */βi'naki-u/. Puis R

[12-L-Sé] modifie le lemme en < */βi'naki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin » >, sur recommandation de CP7, pour lever une ambiguïté (le marc de raisin n'est pas un résidu [si tel était le cas, il faudrait admettre que le marc de raisin s'obtient par soustraction à la masse des raisins pressurés d'un de ses composants – le mût, liquide, ou la râpe, solide], mais l'ensemble des matières résultant du pressurage du raisin et comprenant le mût et la râpe ; puis

[16-L-Sa,Sé] en < */βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin ; plante comestible dont la saveur rappelle celle du raisin pressuré » >, en conséquence (1 : au plan du signifiant) d'une analyse morphologique nouvellement énoncée dans le commentaire (« */βi'n-aki-a/ est formé au moyen du morphème dérivationnel */-aki-/ , à valeur augmentative et péjorative, sur la base du substantif */βin-u/ s.amb. « raisin » ») et (2 : au plan du signifié) d'une restructuration des matériaux (sens de « plante comestible dont la saveur rappelle celle du raisin pressuré » envisagé désormais comme protoroman) ; enfin,

[17-L-Sa] en < */βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin » >, le sens de « plante comestible dont la saveur rappelle celle du raisin pressuré » constituant une innovation réductible à la base de l'évolution sémantique (« produit du pressurage du raisin »), qui seule, en définitive, reste intégrée au lemme.

3.2. Matériaux

Dacoroumain

R [02-011-Σ] établit < dacoroum. *vinaŭ* s.amb. « râpe ; marc de raisin » (dp. 1756, DLR ; Graur, BL 5, 117 [« vin »] ; Cioranescu n° 9266 ; MDA [« variété de vin »]) > d'après ces sources ; puis

[05-011-R] le modifie en < dacoroum. *vinaŭ* s.amb. « râpe ; marc de raisin » (dp. 1753, Tikti₃ ; EWRS [« vignoble »] ; DLR ; Graur, BL 5, 117 [« vin »] ; Cioranescu n° 9266 ; MDA) > (ajout de deux sources inaperçues) ; puis

[06-011-Sé] en < dacoroum. *vinaŭ* s.amb. « vin ; cépage » (dp. 1753, Tikti₃ ; EWRS [« vignoble »] ; DLR ; Graur, BL 5, 117 [« vin »] ; Cioranescu n° 9266 ; MDA) > ; puis

[09-011-Σ] l'écarte vers l'article, nouvellement ouvert, traitant de */βi'naki-u/, avec l'assentiment de RD1, cependant que < transylv. *vinaŭă* s.f. « marc de raisin » (dp. 1813, DLR [s.v. *vinaŭ*] ; MDA [s.v. *vinaŭ*]) >, que R avait omis de repérer dans la documentation, fait son entrée dans les matériaux, avant

[16-011-Σ] d'en être finalement dégagé, sur une recommandation de RD2, ce que, par la suite, R

[21-011-N] justifie en note (n. 2), en développant un argumentaire recommandé par RD3.

Istroroumain

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme istroroumaine rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [02-012-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Méglénoroumain

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme méglénoroumaine rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [02-013-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Aroumain

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme aroumaine rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [02-014-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Dalmate

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme dalmate rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [02-020-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome – jusqu'à s'apercevoir du contraire : R

[09-020-Σ] établit alors < dalm. *vinuoz* s.f.pl. « marc de raisin » (BartoliDalmatico 235 § 42 ; ElmendorfVeglia) > d'après ces sources ; puis

[14-020-R] le modifie en < dalm. *vinuoz* s.f.pl. « marc ce raisin » (BartoliDalmatico 235 § 42) >, en raison du manque de fiabilité de ElmendorfVeglia, ce que vient confirmer RG⁸ et que R

[16-020-N] souligne en note (n. 7) ; puis

[16-020-Sa,R] R le modifie en < dalm. [vi'nuɔts] s.f.pl. « marc de raisin » (BartoliDalmatico 235, 334) > (phonétisation du signifiant, pour rendre sa forme plus explicite, et ajout d'une référence d'abord passée inaperçue) ; puis

[17-020-Sa] en < dalm. [vi'nuɔts] s.f.pl. « marc de raisin » (BartoliDalmatico 235, 334) >, sur recommandation de CP7 ; puis

[19-020-R] en < dalm. [vi'nuɔts] s.f.pl. « marc de raisin » (BartoliDalmatico 170, 235, 334) > (ajout d'une autre référence inaperçue).

Istriote

R [05-030-Σ] établit < istriot. [vi'naθe] s.f.pl. « marc de raisin » (AIS 1338 p 378, 397, 398) > d'après cette source.

Italien

R [03-040-Σ] établit < it. *vinaccia* s.f. « râpe » (ca 1350, DELI₂ ; AIS 1338) > d'après ces sources ; puis

[05-040-Sé,Σ] le modifie en < it. *vinaccia* s.f. « marc de raisin ; râpe » (ca 1350, DELI₂ ; AIS 1338 [« marc de raisin »]) >, après vérification du sens donné dans AIS, et établit < it. *vinaccio* s.m. « marc de raisin » (dp. 1560, GDLI [« pépin de raisin »] ; AIS 1338) >, d'après ces sources ; puis

[09-040-Sé] modifie < it. *vinaccia* s.f. « marc de raisin ; râpe » (ca 1350, DELI₂ ; AIS 1338 [« marc de raisin »]) > en < it. *vinaccia* s.f. « marc de raisin » (ca 1350, DELI₂ ; AIS 1338) >, R estimant que la mention du sens de « râpe », secondaire et inutile à la reconstruction, n'est pas indispensable ; en même temps

[09-040-Σ] écarte < it. *vinaccio* s.m. « marc de raisin » (dp. 1560, GDLI [« pépin de raisin »] ; AIS 1338) > vers l'article, nouvellement ouvert, traitant de */βi'naki-u/ (par la suite, R laisse cet article en suspens) ; puis

[16-040-N] complète < it. *vinaccia* s.f. « marc de raisin » (ca 1350, DELI₂ ; AIS 1338) > d'une note (n. 1), afin, sur recommandation de RG, de préciser le statut géolectal de *vinaccia*. Enfin, R

⁸ «ElmendorfVeglia est une triste compilation où toutes les décisions étymologiques personnelles sont prises au hasard, l'auteur ne sachant à peu près pas « ce qu'il fait ».»

[16-040-Σ] établit, en sus de < it. *vinaccia* s.f. « marc de raisin » (*ca* 1350, DELI₂ ; AIS 1338) >, < itsept. *vinacce* s.f.pl. « marc de raisin » (*dp.* 1534, PlinioVolgLandino 1534, 413 ; FioravantiCompendio 108 [« résidu de la vinification »] ; AIS 1338 [surtout piém. sept. lomb. sept. trent.] ; GDLI) >, d'après ces sources.

Sarde

R [03-050-Σ] établit < sard. *vináθθa* s.f. « râpe » (DES ; PittauDizionario 1) > d'après ces sources ; puis

[05-050-Sé,R] le modifie en < sard. *vináθθa* s.f. « marc de raisin » (DES ; PittauDizionario 1 ; AIS 1338) > à la suite de l'intégration d'une source inaperçue, AIS 1338, qui donne le sens de « marc de raisin », et d'une vérification dans DES, où R avait précédemment confondu le sens attribué à l'étymon latin (« graspi e bucce dell'uva », c'est-à-dire « râpe ») avec le sens de sard. *vináθθa*, « marc de raisin » ; puis

[16-050-Sa] en < sard. *banatza* s.f. « marc de raisin » (DES ; PittauDizionario 1 ; AIS 1338) > sur recommandation de RG (« citer aussi une forme à bétacisme », cas dont témoignent les variétés campidanaise et logoudorienne du sarde) ; puis

[17-050-N] le complète d'une note (n. 3), sur recommandation de RG⁹ ; puis

[21-050-Sa] le restitue en < sard. *vináθθa* s.f. « marc de raisin » (DES ; PittauDizionario 1 ; AIS 1338) > sur recommandation de RF, pour s'en tenir aux normes rédactionnelles (LivreBleu₅, 37), qui prescrivent, « pour le sarde, [de reprendre] le lemme du DES » (soit *vináθθa*).

Frioulan

R [03-060-Σ] établit < frioul. *vinàcie* s.f. « oseille » (Pirona_{N2}) > d'après cette source ; puis

[14-060-Σ] le dégage des matériaux sur recommandation de RF, en considération de l'incertitude qui pèse sur le caractère protoroman de la dérivation sémantique aboutissant à « oseille », ce que R justifie en note¹⁰ ; puis

⁹ «Prendre position sur ce que dit Wagner (DES) à propos du latin.»

¹⁰ «Des considérations d'ordre sémantique et morphologique nous font paraître peu sûr le point de considérer comme héréditaires frioul. *vinàcie* s.f. « plante potagère de la famille des polygonacées, aux feuilles allongées vert foncé, dont le goût est acide (*Rumex acetosa* L.), oseille commune » (Pirona_{N2}) et romanch. *vinatscha* « fruit rouge, charnu, allongé et acide, disposé en grappes pendantes, d'un arbuste buissonnant épineux, à feuilles dentées en scie et à fleurs jaunes (*Berberis vulgaris* L.), fruit de l'épine-vinette » (HWBRätoromanisch). Des trois explications dont sont passibles les signifiés respectifs de *vinàcie* et *vinatscha*, aucune ne paraît mieux ni moins bien assurée qu'une autre. (1) À supposer que *vinàcie* et *vinatscha* continuent protorom. */βi'naki-a/, « oseille commune » et «

[16-060-Σ] le réintègre dans les matériaux sous < frïoul. *vinàcie* s.f. « oseille » (Pirona_{N2}; AIS 627 p 329) >, sur recommandation de RG, qui fournit à R les arguments pour rompre cette incertitude et étayer la première des trois suppositions énoncées en note (cf. [16-M]) et invite R à vérifier si AIS ne traite pas du sens de « oseille » (ce qu'il fait, cf. carte 627, et ce qui avait échappé à R).

Ladin

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme ladine rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [03-070-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Romanche

R [03-080-Σ] établit < romanch. *vinatscha* s.f. « fruit de l'épine-vinette » (HWBRätoromanisch) > d'après cette source ; puis

[14-080-Σ] le dégage des matériaux sur recommandation de RF, en considération de l'incertitude qui pèse sur le caractère protoroman de la dérivation sémantique aboutissant à « fruit de l'épine-vinette », ce que R justifie en note (cf. [14-060-Σ]) ; puis

[16-080-Σ] le réintègre dans les matériaux sous < romanch. *vinatscha* s.f. « fruit de l'épine-vinette » (HWBRätoromanisch) >, sur recommandation de RG, qui fournit à R les arguments pour rompre cette incertitude et étayer la première des trois suppositions énoncées en note (cf. [16-M] ; cf. aussi [16-060-Σ]).

Français

R [02-090-Σ] établit < fr. *vinasse* s.f. « résidu de la distillation des moûts fermentés » (dp. 1765, FEW 14, 479b-480a ; TLF) > d'après ces sources ; puis

fruit de l'épine-vinette » peuvent s'expliquer par une analogie qui les relie à la saveur acide du marc de raisin fraîchement pressuré et non encore fermenté. (2) À supposer que *vinàcie* et *vinatscha* soient des dérivés idioromans formés, au moyen de continueurs du suffixe protorom. */-aki-a/ à valeur péjorative, sur la base de substantifs continueurs de protorom. */βin-u/ « vin », « oseille commune » et « fruit de l'épine-vinette » peuvent s'expliquer par une analogie qui les relie à la saveur aigre ou verte d'un vin de qualité médiocre. (3) À supposer que *vinàcie* et *vinatscha* soient des dérivés idioromans formés, au moyen de suffixes à valeur indéterminée, sur la base de substantifs continueurs de protorom. */βin-u/ « vin », « oseille commune » et « fruit de l'épine-vinette » peuvent s'expliquer par diverses analogies qui les relient au sens de « vin » (couleur vineuse des fruits de l'épine-vinette et des panicules de l'oseille commune, saveur, etc.). Cette dernière explication appelle une comparaison avec fr. *vinette* s.f. « fruit de l'épine-vinette ; oseille », occit. *vineta* et gasc. *bineto* (FEW 14, 479b).”

[05-090-Σ] le dégage des matériaux, ce qu'il

[05-090-N] justifie dans une première note (n. 8) et dans une seconde note (< fr. *vinasse* est un emprunt probable à l'occitan : sa plus ancienne attestation, dans le sens de « liquide trouble provenant d'un vin à demi aigre et qui sert à la préparation du vert-de-gris », se rencontre en effet dans un mémoire dont l'auteur, membre de la Société royale des sciences de Montpellier, décrit la préparation du vert-de-gris au moyen de vinasse et présente cette technique comme particulière à Montpellier et sa région (Montet, HARS 1750). Cf. Fouché Phonétique 1, 912, qui donne fr. *vinasse* comme un emprunt à l'occitan – mais situe cet emprunt au 19^e s. >), par la suite

[16-090-N] amendée, notamment sur recommandations de RG et RD6 (n. 5).

Francoprovençal

R [02-100-Σ] établit < frpr. *vinace* s.f. « marc de vin » (FEW 14, 479b) > d'après cette source, ainsi que < frpr. *vinas* s.m. « gros vin » (FEW 14, 480a) >, d'après cette source ; puis

[04-100-Σ] dégage < frpr. *vinas* s.m. « gros vin » (FEW 14, 480a) > vers l'occitan, rectifiant ainsi l'erreur de lecture qui l'avait d'abord conduit à attribuer ces données au francoprovençal, et dégage des matériaux < frpr. *vinace* s.f. « marc de vin » (FEW 14, 479b) > sur recommandation de RD6, qui y voit un emprunt à l'italien, ce que R

[05-100-N] signale en note (« le fait que les seules attestations francoprovençales rattachables à protorom. */βi'naki-a/ soient valdôtaines (*vinace*, *vənátsa* [FEW 14, 479b]) incline à envisager qu'il s'agisse d'emprunts faits à l'italien et, en tout état de cause, apporte une réserve quant au point de considérer ces formes comme héritées du protoroman ») ; puis R

[16-100-Σ] le réintègre dans les matériaux sous < frpr. *vinace* s.f. « marc de vin » (FEW 14, 479b) >, sur recommandation de RG¹¹, ce que R

[16-100-N] justifie dans une note remplaçant la précédente (n. 4), et en même temps

[16-100-I,Sé] le modifie en < aost. *vinace* s.f. « marc de raisin » (FEW 14, 479b) >, après vérification des sources de FEW 14, 479b : la substitution du sens de « marc de raisin » à celui de « marc de vin », donné erronément dans FEW 14, 479b, restitue en effet le sens de « marc de raisin » donné par les sources auxquelles puise ce même FEW 14, 479b :

¹¹ «L'hypothèse nulle [, dans le processus comparaison-reconstruction,] est l'origine commune des formes régulièrement reliées entre elles, la charge de la preuve étant du côté de l'hypothèse de l'emprunt” ; “aost. *vinace* apparaît [en première instance] comme une issue héréditaire” ; “la note [...] ne fournit pas la preuve de l'emprunt.”

Cerlogne 1907, 303 (“marc du raisin”) et AIS 1138 p 123 (“marc de raisin”).

Occitan

R [02-110-Σ] établit < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1448, Pansier 3 ; Levy ; FEW 14, 479b) > d’après ces sources, ainsi que < occit. *vinaci* s.m. « gros vin ; marc de vin » (dp. 14^e s., Raynouard) >, d’après cette source ; puis

[05-110-R] modifie < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1448, Pansier 3 ; Levy ; FEW 14, 479b) > en < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1448, Pansier 3 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc de raisin »]) > (ajout d’une source inaperçue), et < occit. *vinaci* s.m. « gros vin ; marc de vin » (dp. 14^e s., Raynouard) > en < occit. *vinaci* s.m. « gros vin ; marc de vin » (dp. 14^e s., Raynouard ; FEW 14, 480a [*vinas*]) > (intégration de données attribuées initialement et erronément au francoprovençal, cf. [02-110-Σ]) ; puis

[09-110-R] modifie < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1448, Pansier 3 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc de raisin »]) > en < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1442, Affre,RLaR 15, 15 ; Pansier 3 ; Pansier 5 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc de raisin »] ; ALLOr 882, 887 [*bináso* « id. ; marc de vin »]) >, sur recommandation de R6, ce qui conduit notamment à antédater la première attestation ; en même temps, R

[09-110-Σ] écarte < occit. *vinaci* s.m. « gros vin ; marc de vin » (dp. 14^e s., Raynouard ; FEW 14, 480a [*vinas*]) > vers l’article, nouvellement ouvert, traitant de */βi'naki-u/ (par la suite, R dégage le matériel occitan de cet article [cf. n. 8] et laisse cet article en suspens) ; puis R

[16-110-R] modifie < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1442, Affre,RLaR 15, 15 ; Pansier 3 ; Pansier 5 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc de raisin »] ; ALLOr 882, 887 [*bináso* « id. ; marc de vin »]) > en < occit. *vinassa* s.f. « marc de vin » (dp. 1442, Affre,RLaR 15, 15 ; Pansier 3 ; Pansier 5 ; Levy ; FEW 14, 479b ; ALF 1620 p 776, 787, 833 [« marc de raisin »] ; ALLOr 882, 887 [*bináso* « id. ; marc de vin »] ; MoutierDialectes [*vinasso* « lie de vin ; gros vin »]) >, sur recommandation de RG.

Gascon

R [02-120-Σ] établit < gasc. *binasso* s.f. « marc de vin » (FEW 14, 479b ; Palay [« gros vin »]) > d’après ces sources ; puis

[05-120-R] le modifie en < gasc. *binasso* s.f. « marc de vin » (FEW 14, 479b) >, Palay apparaissant comme redondant par rapport à FEW 14 (qui lui emprunte les données gasconnes ; du reste, il est bel et bien précisé, dans LivreBleu₅ 180, qu’un renvoi éventuel à Palay ne doit être effectué qu’en cas de lacune dans FEW), puis

[09-120-Sé] en < gasc. *binasso* s.f. « lies grossières éliminées par soutirage à l'issue de la fermentation alcoolique du moût de raisin, dans le processus de fabrication de l'armagnac » (FEW 14, 479b) >, sur recommandation de RD6, à qui ce signifié paraît le plus congru, puis

[16-120-Sé,R] en < gasc. *binasso* s.f. « lies grossières éliminées par soutirage à l'issue de la fermentation alcoolique du moût de raisin, dans le processus de fabrication de l'armagnac ; gros vin » (FEW 14, 479b-480a) >, réparant ainsi l'omission d'un signifié et de sa source.

Catalan

R [04-130-Σ] établit < cat. *vinassa* s.f. « râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 253 ; DCVB) > d'après ces sources, ainsi que < cat. *vinàs* s.m. « vin très fort ou très bon » (DECat 9, 253 ; DCVB) >, d'après ces sources ; puis

[05-130-R] modifie < cat. *vinassa* s.f. « râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 253 ; DCVB) > en < cat. *vinassa* s.f. « râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 253 ; ALF 1620 p 795 [« marc de raisin »] ; DCVB) > (ajout d'une source faisant état du sens de « marc de raisin ») ; puis

[09-130-Σ] écarte < cat. *vinàs* s.m. « vin très fort ou très bon » (DECat 9, 253 ; DCVB) > vers l'article, nouvellement ouvert, traitant de */βi'naki-u/ (par la suite, R dégage le matériel catalan de cet article et laisse cet article en suspens) ; puis

[16-130-R] modifie < cat. *vinassa* s.f. « râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 253 ; ALF 1620 p 795 [« marc de raisin »] ; DCVB) > en < cat. *vinassa* s.f. « râpe » (dp. fin 13^e s., DECat 9, 252 ; ALF 1620 p 795 [« marc de raisin »] ; DCVB) > (correction d'une référence erronée signalée par RD7).

Espagnol

R [04-140-Σ] établit < esp. *vinaza* s.f. « marc de raisin » (dp. 1843, DCECH5, 822b) > d'après cette source ; puis

[05-140-Σ] le dégage des matériaux, en considérant que *vinaza* n'est pas un lexème héréditaire mais résulte d'un emprunt au français, point de vue que R

[05-140-N] développe en note (n. 6).

Asturien

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme asturienne rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [04-150-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Galicien

Les sources de consultation obligatoire n'attestant aucune forme galicienne rattachable à protorom. */βi'naki-a/, R [04-162-Σ] décide de ne pas ouvrir de rubrique pour cet idiome.

Portugais

R [04-163-Σ] établit < port. *vinhaça* s.f. « gros vin » (dp. 15^e s., Houaiss₂; DELP₃) >, d'après ces sources ; puis

[05-163-Σ] le dégage des matériaux, ce que R

[05-163-N] justifie en note (n. 8) ; en même temps, R

[05-163-Σ] établit < port. *vinhaço* s.m. « lie de vin » (dp. 1812, *Memorias Economicas* 4, 108) > d'après cette source ; puis

[09-163-Σ] l'écarte vers l'article, nouvellement ouvert, traitant de */βi'naki-u/ (par la suite, R laisse cet article en suspens).

3.3. Structuration des matériaux

[04-M] La majeure partie des cognats intégrés aux matériaux incitent R à reconstruire un étymon féminin (*/βi'naki-a/), tandis qu'un petit nombre d'entre eux l'incitent à reconstruire un étymon ambigène (*/βi'naki-u/); cette partition se traduit d'abord, dans la structuration des matériaux, par la distinction de deux subdivisions : < I. Substantif féminin. II. Substantif ambigène >, puis

[09-M], compte tenu des prescriptions de LivreBleu₅ 13, par le dégrouperment des matériaux en deux articles distincts, l'un traitant de */βi'naki-a/ et le second appelé à traiter de */βi'naki-u/. L'élaboration de ce dernier article, dont les matériaux sont, comparativement à l'autre article, relativement ténus (seulement dacoroumain, italien central et méridional, portugais), et intègrent des lexèmes dont le statut héréditaire semble à R, en première analyse, assez douteux (itcentr. itmérid. *vinaccio*, port. *vinhaço*), est dès lors laissée en suspens : la priorité exclusive est accordée à l'article traitant de */βi'naki-a/, beaucoup plus largement documenté. Sa structure est par la suite

[16-M] subdivisée en < I. Sens originel : « produit du pressurage du raisin ». 1. Singulier : */βi'n-aki-a/. 2. Plurale tantum : */βi'n-aki-e/. II. Sens innovant : « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré » >, pour rendre compte de deux phénomènes survenus en protoroman : (1) une dérivation sémantique (« produit du pressurage du raisin » > « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré ») sur le caractère protoroman de laquelle R avait initialement renoncé à trancher¹²; (2) une variation de la valeur de quantification, que R, dans une première analyse, avait négligé de prendre en considération. Les subdivisions

¹² RG : «Le frioulan et le romanche n'ont pas d'ancêtre commun autre que le proto-roman nord-occidental et, si l'on fait intervenir dans un second temps des considérations géolinguistiques, ils sont proches géographiquement : cela conduit à postuler un développement sémantique ancien et régional (et du point de vue probabiliste évidemment défavorable à l'hypothèse de développements séparés).»

[19-M] sont enfin réintitulées (< I. Sens primaire : « produit du pressurage du raisin ». 1. Singulier : */βi'n-aki-a/. 2. *Plurale tantum* : */βi'n-aki-e/. II. Sens innové : « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré » >), sur recommandation de RG, qui, en préférant *primaire* et *innové* à *originel* et *innovant*, se fonde sur un usage terminologique mieux établi.

3.4. *Commentaire*

Cognats romans convoqués pour la reconstruction

[04-C1] R, parmi les cognats romans qu'il convoque pour la reconstruction de */βi'naki-a/ ~ */βi'naki-u/, exclut d'abord deux branches (dalmate, cf. [02-020-Σ] ; ladin, cf. [03-070-Σ]) ; puis

[05-C1] cinq (dalmate, ladin, français, francoprovençal, espagnol/asturien), après dégagement des matériaux français (cf. [05-090-Σ]), francoprovençaux (cf. [04-100-Σ]) et espagnols (cf. [05-140-Σ]). Des cognats convoqués pour la seule reconstruction de */βi'naki-a/ (puis */βi'n-aki-a/, cf. [16-L-Sa]), après regroupement des subdivisions structurant les matériaux (cf. [09-M]), R

[09-C1] exclut d'abord cinq branches (ladin, français, francoprovençal, espagnol/asturien, galicien/portugais) ; puis

[14-C1] sept (frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, espagnol/asturien, galicien/portugais), après dégagement des matériaux frioulans (cf. [14-060-Σ]) et romanches (cf. [14-080-Σ]) ; enfin

[16-C1] cinq (roumain, ladin, français, espagnol/asturien, galicien/portugais), après dégagement des matériaux dacoroumains (cf. [16-011-Σ]) et restitution des matériaux frioulans (cf. [16-060-Σ]), romanches (cf. [16-080-Σ]) et francoprovençaux (cf. [16-100-Σ]).

Étymon reconstruit

Cette rubrique, où R explicite les informations contenues dans le lemme, suit une évolution parallèle qui transite par cinq étapes (cf. [04-L-Σ], [09-L-Sa,G], [12-L-Sé], [16-L-Sa,Sé] et [17-L-Sa]), soit [04-C2], [09-C2], [12-C2], [16-C2] et [17-C2]. En particulier, la segmentation du signifiant de l'étymon donne lieu

[17-C2] à une brève explication (l. 33-34), qui

[17-C2-N] entraîne l'ouverture de deux notes (n. 9-10).

Analyse

Cette rubrique, où R propose une analyse rendant compte, à partir de considérations diverses (historiques, géolinguistiques, etc.), de la structuration des matériaux, suit une évolution parallèle qui transite par quatre étapes (cf. [04-M], [09-M], [16-M] et [19-M]), soit [04-C3], [09-C3], [16-C3] et [19-C3].

Corrélat latin

R [04-C4] établit < Le corrélat du latin écrit du type I., *uīnācea* s.f. « marc de raisin », est connu depuis Caton (* 234 – † 149, OLD), tandis que le corrélat du latin écrit du type II., *uīnāceum* s.n. « pépin de raisin », n'est connu que depuis Cicéron (* 106 – † 43, OLD) >, puis

[09-C4] le modifie en < Le corrélat du latin écrit, *uinaceae* s.f.pl. « marc de raisin », est connu durant toute l'Antiquité (dp. Caton [* 234 – † 149, OLD]). Toutefois, l'usage de la forme de singulier *uinacea*, de même sens, n'est attesté que depuis Columelle (1^{er} s. ap. J.-Chr.) >, à la suite du dégroupement des subdivisions structurant les matériaux, le type II. passant à l'article traitant de */βi'naki-u/ (cf. [09-M]), après relecture des informations contenues dans OLD, et en suivant l'usage graphique prescrit par LivreBleu¹³; puis

[16-C4] en < Le corrélat du latin écrit du type I. 1., *uinacea/uinacia, -ae* s.f. « marc de raisin », est connu depuis Varron (* 116 – † 27, Gaffiot), celui du type I. 2., *uinaceae* s.f.pl. « id. », n'est attesté que chez Caton (* 234 – † 149, OLD). Le latin écrit de l'Antiquité ne connaît pas de corrélat du type II >, à la suite d'une restructuration des matériaux (cf. [16-M]), en suivant l'usage citationnel prescrit par LivreBleu^{5,6}¹⁴ et, sur recommandation de RG, après une comparaison approfondie des informations contenues dans des ouvrages de référence traitant de lexicographie latine (Forcellini *et al.* 1864-1926, Gaffiot, OLD, Vaan 2008).

3.5. Bibliographie

R [01-B] établit < MeyerLübkeGLR 1, § 223-224, 308, 350, 405, 513 ; REW₃ s.v. *vīnāceus* ; Ernout/Meillet₄ s.v. *uīnum* ; von Wartburg 1960 in FEW 14, 479b-480a, *VĪNUM* ; LausbergSprachwissenschaft 1, § 175, 253 ; 2, § 301, 405, 467-470 ; MihăescuRomanité 243 > ; puis

[05-B] le modifie en < MeyerLübkeGLR 1, § 223-224, 308, 350, 405, 513 ; Salvioni,RIL 32, 158 ; REW₃ s.v. *vīnāceus* ; Ernout/Meillet₄ s.v. *uīnum* ; von Wartburg 1960 in FEW 14, 479b-480a, *VĪNUM* ; LausbergSprachwissenschaft 1, § 175, 253 ; 2, § 301, 405, 467-470 ; Faré n° 9337 ; HallPhonology 24, 52, 59, 84, 149 ; MihăescuRomanité 243 >, par l'ajout de trois sources ; puis

¹³ “En principe, les quantités vocaliques ne sont pas notées ; elles le sont [...] dans des cas tout à fait exceptionnels, quand elles sont nécessaires pour rendre le discours intelligible”, p. 49.

¹⁴ “Les corrélats latins sont notés sous leur forme citationnelle : [...] noms : nominatif (singulier, sauf pour les *pluralia tantum*) suivi de la désinence du génitif (singulier, sauf pour les *pluralia tantum*) [sauf en cas d'absence d'attestations]”, p. 50.

[20-B] en < MeyerLübkeGLR 1, § 223-224, 308, 350, 405, 513 ; 2, § 414 ; Salvioni,RIL 32, 158 ; REW₃ s.v. *vīnāceus* ; Ernout/Meillet₄ s.v. *uīnum* ; von Wartburg 1960 in FEW 14, 479b-480a, VINUM ; LausbergSprachwissenschaft 1, § 175, 253 ; 2, § 301, 405, 467-470 ; Faré n° 9337 ; HallPhonology 24, 52, 59, 84, 149 ; MihăescuRomanité 243 > par l'ajout d'une référence inaperçue.

3.6. Signatures

R [04-S] porte les signatures de CP1, CP2, RD7, CP3, RD8, CP4, RD1, RD6, RD2, CP5, CP6 et CP9 à la rubrique des contributeurs ponctuels et signale ainsi leur apport à l'élaboration de l'article : recherche biographique au sujet de Caton et de Cicéron (CP1), préparation d'un dossier de documentation réunissant les sources essentielles (CP2, CP3), fouille dans DCVB (RD7), fouille dans Houaiss₂ (RD8), fouille dans les sources galiciennes (CP4), fouille dans DLR (RD1), fouille dans les sources francoprovençales (RD6), aide à la compréhension d'une source écrite en roumain (RD2), fouille dans les sources asturiennes (CP5), conseils pour la saisie de l'article sous un logiciel de langage à balises extensible (CP8), fouille dans PittauDizionario (CP9) ; puis

²[09-S] transfère la signature de RD6, à la suite de sa révision des données frioulanes, romanches, françaises, francoprovençales, occitanes et gasconnes, à la rubrique des réviseurs, et ajoute celle de CP7, qui a fait part à R de son point de vue au sujet de la structuration des matériaux, à la rubrique des contributeurs ponctuels ; puis

[15-S] transfère les signatures de RD1, RD2, RD7 et RD8, à la suite de la révision à laquelle ils ont soumis les données se rapportant aux idiomes parlés dans la Roumanie du Sud-Est (RD1, RD2) et dans la péninsule Ibérique (RD7, RD8), à la rubrique des réviseurs, augmentée des signatures de RD3 et RD4 (pour leur révision des données italiennes, sardes, frioulanes et romanches) ; puis

[16-S] ajoute les signatures de CP8 (appréciation générale sur l'article) et de RG (reconstruction, synthèse romane et révision générale) aux rubriques des contributeurs ponctuels et des réviseurs ; enfin, R

[21-S] ajoute la signature de RD3 (révision des données dacoroumaines) à la rubrique des réviseurs.

3.7. Décisions ultimes

RF [Ω-S], qui, au demeurant, a prodigué des conseils à R tout au long de la rédaction de l'article, ajoute sa signature à la rubrique de la révision finale et publie l'article ; enfin, R

[Ω-030-R] modifie < istriot. [vi'naθe] s.f.pl. « marc de raisin » (AIS 1338 p 378, 397, 398) > en < istriot. [vi'naθe] s.f.pl. « marc de raisin » (AIS 1338 p 397, 398 ; ILA n° 1305) > : des vérifications menées par RG

conduisent R à rejeter des sources istriotes le point d'enquête 378 de l'AIS ; R ajoute une nouvelle référence, ILA n° 1305, tirée d'une source désormais accessible, ILA.

4. Éléments d'analyse

La centaine de décisions qui viennent d'être soumises à l'examen sont réductibles à un petit nombre d'opérations décisionnelles de base (onze), elles-mêmes réductibles à trois groupes d'opérations :

(1) des opérations positives, qui se traduisent par un accroissement des éléments d'information contenus dans l'article (intégration, addition, annotation, réintégration, restitution) ;

(2) des opérations négatives, dont résulte une diminution des éléments d'information (suppression, soustraction, transfert) ;

(3) des opérations neutres, qui ne jouent pas sur le nombre d'éléments d'information (non-intégration, substitution, migration).

Elles sont présentées ci-dessous dans cet ordre et, subsidiairement, par ordre d'importance numérique, définies, illustrées par l'exemple, quantifiées et reliées au contexte chronologique dans lequel elles s'inscrivent. Au demeurant, une partie de ces opérations, qui ne compte pas parmi les moins décisives, entre dans un rapport d'étroite corrélation avec les recommandations formulées par les étymologistes romanistes dont l'auteur a sollicité l'avis. À cet égard, le 16^e jour constitue un tournant majeur, auquel répondent des substitutions et réintégrations en masse¹⁵.

Intégration

Décision dont résulte,

(1) la première formulation du lemme, cf. [00-L-Σ] ;

(2) lorsqu'elle affecte les matériaux, l'ouverture d'une rubrique (ce qui présuppose au moins que R, pour un idiome donné, soit parvenu à attester un cognat et qu'il ait identifié les cinq éléments qui en composent la structure profonde – idiome, signifiant, catégorie grammaticale, signifié, référence bibliographique), par exemple [02-011-Σ] ;

(3) la première structuration des matériaux, cf. [04-M] ;

(4) le premier jet du commentaire, par exemple [04-C1] ;

(5) l'apposition des premières signatures, cf. [04-S] ;

(6) la première insertion de références dans la bibliographie, cf. [01-B].

Les intégrations ont lieu le 4^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (20 sur 26) avant le 5^e jour.

¹⁵ Pour disposer d'une vue synoptique des décisions, des recommandations et de leurs corrélations, cf. annexe 4.

Addition

Décision affectant un segment d'information auquel R ajoute un élément nouveau (cette décision intervient lorsque R établit qu'un segment d'information, d'abord tenu pour complet, se révélerait incomplet s'il ne l'amendait d'un élément nouveau), par exemple [05-011-R].

Les additions ont lieu le 13^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (18 sur 24) ont lieu avant le 17^e jour. Elles connaissent un premier pic le 5^e jour (7), un second pic le 16^e jour (6).

Annotation

Décision affectant un élément d'information ou un ensemble d'informations dont R facilite la compréhension par l'indication d'un surcroît d'informations, formulées en note (cette décision intervient lorsqu'il apparaît que les informations contenues dans le corps de l'article requièrent des précisions), par exemple [05-090-N].

Les annotations ont lieu le 12^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (6 sur 9) ont lieu avant le 17^e jour.

Réintégration

Décision qui affecte les matériaux et dont résulte la réouverture d'une rubrique (cette décision intervient lorsque R, dans le cas d'un lexème d'abord posé comme cognat puis dénoncé comme n'entretenant pas de rapport de congénitalité avec les autres cognats et, pour cette raison, supprimé des matériaux, revient sur cette dernière décision), par exemple [16-060-Σ].

Toutes les réintégrations (3) ont lieu le 16^e jour.

Restitution

Décision affectant un élément d'information issu d'une substitution (cf. *infra*) et dont résulte son remplacement par l'élément auquel ce premier a été précédemment substitué (cette décision intervient lorsque un élément d'information qui, considéré comme pertinent, a été dans un premier temps substitué à un élément d'information apparaissant comme moins pertinent, n'est plus tenu pour plus pertinent que l'élément auquel il a été substitué et lui rend donc la place), par exemple [21-050-Sa].

Les restitutions ont lieu le 18^e jour en moyenne et la majorité (soit la totalité, 2 sur 2) n'est pas atteinte avant le 21^e jour.

Suppression

Décision qui affecte les matériaux et dont résulte la fermeture d'une rubrique (cette décision intervient lorsque R établit qu'un lexème, d'abord posé comme cognat, n'entretient en fin de compte aucun rapport de congénitalité avec les cognats incitant à la reconstruction de l'étymon), par exemple [05-090-Σ].

Les suppressions ont lieu le 9^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (5 sur 7) ont lieu avant le 15^e jour.

Soustraction

Décision affectant un segment d'information dont R retranche un élément (cette décision intervient lorsque R établit qu'un segment d'information comporte un élément qui, d'abord considéré comme pertinent, mais n'apparaissant plus comme tel, doit en être retranché), par exemple [05-120-R].

Les soustractions ont lieu le 14^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (4 sur 6) ont lieu avant le 17^e jour.

Transfert

Décision dont résulte le déplacement d'un ensemble d'informations, leur transfert d'un article vers un autre (cette décision intervient lorsqu'il apparaît qu'un ensemble d'informations pertinentes doit, par suite de dégroupement, être déplacé d'un article vers un autre), par exemple [09-011-Σ].

Les transferts ont lieu le 8^e jour en moyenne et la majorité (6 sur 6) n'est pas atteinte avant le 9^e jour. Ils connaissent un pic le 9^e jour (5).

Substitution

Décision dont résulte le remplacement d'un élément d'information par un autre élément d'information (cette décision intervient lorsque R établit qu'un élément d'information, d'abord considéré comme pertinent, est moins pertinent qu'un élément d'information nouveau, auquel il cède la place), par exemple [04-L-Σ].

Les substitutions ont lieu le 13^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (24 sur 27) ont lieu avant le 17^e jour. Elles connaissent un pic le 16^e jour (12).

Non-intégration

Décision qui affecte les matériaux et se traduit par le refus d'ouvrir une rubrique (R n'étant pas parvenu, pour un idiome donné, à attester de cognat régulier), par exemple [02-012-Σ].

Les non-intégrations ont lieu le 3^e jour en moyenne et la majorité d'entre elles (4 sur 7) ont lieu avant le 3^e jour.

Migration

Décision dont résulte le déplacement d'une signature d'une rubrique vers une autre (cette décision intervient lors de la modification du statut d'un signataire – cf. annexe 3, § 5), par exemple [09-S].

Les migrations ont lieu le 12^e jour en moyenne et la majorité (2 sur 2) n'est pas atteinte avant le 15^e jour.

5. Conclusion

Après examen et analyse du processus décisionnel dans lequel s'est engagé l'auteur de l'article du DÉRom consacré à l'étymon protoroman */βi'n-aki-a/, il est apparu que le travail d'étymologiste-lexicographe au DÉRom consistait, dans cet ordre :

- (1) à ne pas faire (7 non-intégrations, survenues le 3^e jour en moyenne),
- (2) à faire (59 intégrations, additions et annotations, le 9^e jour en moyenne),
- (3) à défaire (19 suppressions, soustractions et transferts, le 10^e jour en moyenne),
- (4) à refaire (34 substitutions, réintégrations, restitutions et migrations, le 13^e jour en moyenne).

Dans le détail, l'auteur commence par refuser, et intègre dans le même élan ; puis, dans un deuxième temps, transfère et supprime ; dans une troisième phase, annote, déplace, ajoute, substitue et soustrait ; enfin, bien plus tardivement, réintègre et restitue. Or, cette chronologie, fondée sur l'exemple de l'article traitant de */βi'n-aki-a/, n'est en rien particulière au travail de rédaction auquel cet article a été soumis : elle se laisse généraliser, à condition de transposer le détail des opérations décisionnelles en un questionnement global. Celui-ci, qui sous-tend la rédaction de tous les articles du DÉRom, comprend quatre questions cruciales :

- (1) Quels cognats valent-ils d'être intégrés aux matériaux ?
- (2) Tous les cognats qui ont été intégrés aux matériaux valent-ils d'y demeurer ?
- (3) Convient-il d'amender les informations contenues dans l'article ?
- (4) Rétrospectivement, compte tenu des avancées du raisonnement, les choix qui, précédemment, ont conduit à supprimer des rubriques ou retrancher des éléments d'information, apparaissent-ils encore comme fondés ?

C'est en répondant à ces quatre questions que les auteurs du DÉRom, éclairés des conseils prodigués par leurs collègues¹⁶, élaborent des articles neufs. Elles sont surtout révélatrices d'un fait essentiel : rien n'est acquis à l'étymologiste-lexicographe, ni les données qu'il puise aux sources de référence, ni les intuitions qui stimulent les progrès de son raisonnement, ni même les choix motivés qu'il arrête. Mais une perpétuelle dubitation, une constante mise en question des connaissances établies et l'humble conscience que la perfectibilité de ses analyses étymologiques n'est possible qu'en considération de leur imperfection : voilà le credo sur lequel le rédacteur au DÉRom règle l'avancée de ses recherches.

¹⁶ Qui, de leur côté, fondent la pertinence de leurs conseils sur un autre type de questionnement (cf. Lupis 1993, 28-30).

J r mie DELORME, ATILF (CNRS & Nancy-Universit )
Les Troncs 74450 Le Grand-Bornand — France

Bibliographie

- ANDRONACHE, Marta, 2010 : « Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) : une nouvelle approche de l'étymologie romane », *Dacoromania*, XV, 2 : 129-144.
- BUCHI, Éva, CHAUVEAU, Jean-Paul, GOUVERT, Xavier & GREUB, Yan, 2010 : « Quand la linguistique française ne saurait se faire que romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire », in : Neveu, Franck *et al.* (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, publication électronique (<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010025>), 111-123.
- BUCHI, Éva & SCHWEICKARD, Wolfgang, 2008 : « Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance ». *Lexicographia. International Annual for Lexicography* 24, 351-357.
- BUCHI, Éva & SCHWEICKARD, Wolfgang, 2008 : « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) », in : Alén Garabato (Carmen) *et al.* (éd.), *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 97-110.
- BUCHI, Éva & SCHWEICKARD, Wolfgang, 2010 : « À la recherche du protoroman : objectifs et méthodes du futur *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) », in : Iliescu (Maria), Siller-Runggaldier (Heidi) & Danler (Paul) (éd.), *Actes du XXI^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Innsbruck, 3-8 septembre 2007)*, Berlin/New York, de Gruyter, 6, 61-68.
- CERLOGNE, Jean-Baptiste, 1907 : *Dictionnaire du patois valdôtain, précédé de la Petite grammaire*, Aoste, Imprimerie Catholique.
- COWAN, William & RAKUŠAN, Jaromira, 1998³ [1985¹] : *Source Book for Linguistics*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins.
- FLORESCU, Cristina, 2009 : « Limba româna în *Dictionnaire Etymologique Roman* DÉRom (< *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* REW) », in : Botoșineanu, Luminița *et al.* (éd.), *Distorsionări în comunicarea lingvistică, literară și etnofolclorică românească și contextul european*, Iași, ALFA/Asociația Culturală « A. Philippide », 153-159.
- FORCELLINI, Egidio *et al.*, 1864–1926⁴ [1771¹] : *Totius Latinitatis lexicon*, Padoue, Seminarium.
- HEIDEMEIER, Ulrike, 2010 : *Vom REW zum DERom : Theorie und Praxis der gesamtromanischen etymologischen Wörterbucharbeit* : mémoire (Université de Bochum).
- LIVREBLEU₅ = 2010⁵ : *Dictionnaire Étymologique Roman. Livre bleu*, version 5, réalisée à l'occasion de l'École d'été franco-allemande en étymologie romane (Nancy, 26-30 juillet 2010). Nancy/Sarrebruck, ATILF/Universität des Saarlandes.
- LIVREBLEU₅₋₆ = 2010⁵⁻⁶ : *Dictionnaire Étymologique Roman. Livre bleu*, version non stabilisée, entre la version 5 et la version 6. Nancy/Sarrebruck, ATILF/Universität des Saarlandes.
- LUPIS, Antonio, 1993 : « Il mestiere di un revisore », in : Pfister, Max (éd.), *LEI (Lessico Etimologico Italiano). Kolloquium Saarbrücken 21.4.1992*, Mayence, Akademie der Wissenschaften und der Literatur Mainz.

- Abhandlungen der geistes- und sozialwissenschaftliche Klasse volume 1993/7, 15-36.
- SCHWEICKARD, Wolfgang, 2010 : «Die Arbeitsgrundlagen der romanischen etymologischen Forschung : vom REW zum DERom ». *Romanistik in Geschichte und Gegenwart* 16, 3-13.
- VAAN, Michiel de, 2008 : *Etymological dictionary of Latin and the other Italic languages*, Leiden/Boston, Brill.

ANNEXES

Annexe 1 Avis au lecteur

1. Entrée

La particularité du DÉRom consiste dans le fait que les étymons, cités notamment dans l'entrée des articles du dictionnaire, sont reconstruits selon les principes de la grammaire comparée-reconstruction. Les signifiants des étymons se présentent ainsi sous la forme */dɛke/, */kad-e-/ ou */pɔnt-e/ là où le REW₃ lemmatisait en *dēcēm*, *cadēre*/**cadēre* ou *pons*, *pōnte*.

Voici l'inventaire phonématique du protoroman, qui liste les phonèmes qui constituent les étymons du DÉRom :

Voyelles : */i/, */ɪ/, */e/, */ɛ/, */a/, */ɔ/, */o/, */ɔ/, */u/.

Consonnes : */p/, */b/, */m/, */β/, */β/, */t/, */d/, */n/, */s/, */k/, */g/, */l/, */r/.

2. Matériaux

2.1. Choix des parlers

Pour la présentation des matériaux, le DÉRom distingue deux types d'idiomes romans : ceux qui apparaissent toujours explicitement (les idiomes dits « obligatoires », par exemple l'italien) et ceux qui n'apparaissent explicitement que si l'idiome obligatoire correspondant ignore l'issue régulière de l'étymon (les idiomes dits « facultatifs », par exemple le piémontais) : ils sont sous-entendus à travers la mention de l'idiome obligatoire qui leur correspond. Un idiome appartient à la catégorie des obligatoires s'il constitue une langue-écart (cas du français [qui est aussi une langue par élaboration], mais aussi du francoprovençal [qui n'est pas une langue par élaboration]) et/ou s'il est doté d'un dictionnaire étymologique entièrement accessible aux déromiens (cas de l'asturien) et/ou s'il permet de compenser un déséquilibre dans la chronologie des attestations textuelles (cas des dialectes sud-danubiens du roumain). Les idiomes qui ne remplissent aucun de ces trois critères appartiennent à la catégorie des idiomes facultatifs.

Voici la liste des idiomes obligatoires dans leur ordre de citation canonique : dacoroumain, istroroumain, méglénoroumain, aroumain, dalmate, istriote

(istroroman), italien, sarde, frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan, espagnol, asturien, galicien, portugais¹⁷.

2.2. Choix des unités

Pour les idiomes dont la forme contemporaine est issue régulièrement de l'étymon, celle-ci est citée seule. Pour les idiomes obligatoires dont la forme contemporaine n'est pas issue régulièrement de l'étymon (par exemple en raison d'un accident phonétique, d'un changement de suffixe ou de type flexionnel ou encore à cause d'un croisement avec l'issue d'un autre étymon intervenu à époque idioromane, c'est-à-dire après la séparation du protoroman en parlers romans), la forme contemporaine est citée dans une note placée à la suite de la forme régulière.

Dans les cas où l'issue régulière de l'étymon n'est pas attestée, mais peut être reconstruite à partir de formes attestées phonétiquement irrégulières (par exemple à travers une métathèse ou une apocope), on inclut dans les matériaux celle de ces formes qui est la plus proche de l'étymon.

Seuls sont indiqués les sens des unités citées qui sont utiles à la reconstruction du sens protoroman (en général, ceux qui sont plus ou moins communs aux différents idiomes romans). Ainsi on ne mentionne pas les sens secondaires qui se sont développés séparément dans les différents idiomes romans.

2.3. Choix des attestations

Les unités lexicales appartenant aux idiomes romans pour lesquels il existe une tradition lexicographique d'une certaine importance (qu'il s'agisse de dictionnaires anciens ou de dictionnaires modernes traitant d'états anciens de la langue) sont datées. Cette datation ne prend en compte que les attestations directes, à l'exclusion de tout type d'attestation indirecte : les unités romanes ne sont datées ni à travers un dérivé ou un composé, ni à travers un nom propre, ni à travers un emprunt par une autre langue, ni à travers un lexème relevé dans un texte alloglotte (notamment latin ou slave).

3. Commentaire

Le commentaire explicite l'analyse des matériaux qui conduit à poser l'étymon cité dans l'entrée de l'article. Il pose la question de l'existence d'un corrélat latin et y répond.

4. Bibliographie

La bibliographie cite, par ordre chronologique, les publications qui présentent un intérêt général (c'est-à-dire plus ou moins panroman) pour l'article, dont la majorité font partie d'une liste d'ouvrages de dépouillement obligatoire.

Ici comme dans les autres parties des articles, les sources sont citées sous la forme de sigles bibliographiques dont la résolution est accessible [en annexe].

5. Signatures

Le paragraphe « Signatures » des articles du DÉRom présente l'ensemble des personnes qui ont contribué à leur élaboration. Chaque contributeur n'est cité qu'une fois par article, à l'endroit qui rend hommage à son apport le plus déterminant. À l'intérieur des différentes subdivisions, l'ordre de citation est alphabétique.

¹⁷ Quand une unité lexicale à la fois galicienne et portugaise est attestée dès la période galégo-portugaise (avant le milieu du 14^e siècle), les deux idiomes sont regroupés sous la forme "gal./port."

6. Notes

Les notes règlent des points de détail appelant des remarques trop longues ou trop spécifiques pour être insérées dans le texte. En revanche, elles ne sont jamais utilisées pour justifier qu'une unité lexicale romane représente un continuateur régulier de l'étymon : les évolutions phonétiques régulières ne sont jamais expliquées (leur explication se déduit indirectement des références données en bibliographie).

7. Liste des abréviations

aoccit.	ancien occitan		
aost.	valdôtain (francoprovençal)	itsept.	dialectes italiens septentrionaux
<i>ca</i>	<i>circa</i>	lomb.	lombard (italien)
<i>cf.</i>	<i>confer</i>	n.	neutre
cat.	catalan	n.	note
coll.	collectif	occit.	occitan
dacoroum.	dacoroumain	p	point d'atlas
dalm.	dalmate	piém.	piémontais (italien)
dp.	attesté depuis	pl.	pluriel
esp.	espagnol.	protorom.	protoroman
f.	féminin	romanch.	romanche
fr.	français	sard.	sarde
frioul.	frioulan	s.	siècle
gasc.	gascon	s.	substantif
istriot.	istriote	s.amb.	substantif ambigène
it.	italien	sept.	septentrional
itcentr.	dialectes italiens centraux	s.f.	substantif féminin
itmérid.	dialectes italiens méridionaux	sg.	singulier
		s.v.	<i>sub voce</i>
		trent.	trentin (italien)

Annexe 2

Clef des références bibliographiques citées dans l'article étymologique

Affre,RLaR 15 = AFFRE, Henri, 1879 : « Documents sur le langage de Rodez et le langage de Millau du XII^e au XVI^e siècle », *Revue des langues romanes*, 15, 5-17.

AgustinSecretos = AGUSTIN, Miguel, 1626 : *Libro de los secretos de agricultura, casa de campo, y pastoril*, Perpignan, Roure.

AIS = JABERG, Karl, & JUD, Jakob, 1928–1940 : *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, 8 volumes, Zofingen, Ringier, site internet : <http://www3.pd.istc.cnr.it/NavigAIS>.

ALF = GILLIÉRON, Jules & EDMONT, Edmond, 1902–1920 : *Atlas linguistique de la France (ALF)*, 20 volumes, Paris, Champion.

ALLOr = BOISGONTIER, Jacques, 1981–1986 : *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc Oriental*, 3 volumes, Paris, Éditions du CNRS.

ALRM SN = PETROVICI, Emil *et al.*, 1956–1981 : *Micul atlas lingvistic român, serie nouă*, 4 volumes, Bucarest, Editura Academiei.

ALR SN = PETROVICI, Emil *et al.*, 1956–1972 : *Atlasul lingvistic român, serie nouă*, 7 volumes, Bucarest, Editura Academiei.

BartoliDalmatico = BARTOLI, Matteo Giulio, 2000 [original allemand : 1906] : *Il Dalmatico : resti di un'antica lingua romanza parlata da Veglia e Ragusa e sua collocazione nella Romània appennino-balcanica*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana.

BertholletElementos = BERTHOLLET, Claude-Louis [traduction du français par D. Domingo Garcia Fernandez], 1795 : *Elementos del arte de teñir*, Madrid, Imprenta Real.

Cayla = CAYLA, Paul, 1964 : *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelques pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier, Déhan.

Cioranescu = CIORANESCU, Alejandro, 1966 : *Diccionario etimológico rumano*, Tenerife, Universidad de la Laguna.

DCECH = COROMINAS, Joan & PASCUAL, José Antonio, 1980–1991 : *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 volumes, Madrid, Gredos.

DCVB = ALCOVER, Antoni Maria & MOLL, Francesc de Borja, 1930–1962 : *Diccionari català-valencià-balear*, 10 volumes, Palma de Mallorca, Miramar, site internet : <http://dcvb.iec.cat>.

DECat = COROMINES, Joan, 1980–2001 : *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 10 volumes, Barcelone, Curial.

DELI₂ = CORTELAZZO, Manlio & ZOLLI, Paolo, 1999² [1979–1988¹] : *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli.

DELP₃ = MACHADO, José Pedro, 1977³ [1952¹] : *Dicionário etimológico da língua portuguesa*, 5 volumes, Lisbonne, Horizonte.

DES = WAGNER, Max Leopold, 1960–1964 : *Dizionario etimologico sardo*, 3 volumes, Heidelberg, Winter.

DLR = Academia Republicii Populare Române/Academia Republicii Socialiste România/Academia Română, 1965–2010 : *Dicționarul limbii române (DLR) : serie nouă*, Bucarest, EARSR/Editura Academiei Române.

DRAE₉ = Academia Española, 1843⁹ [1783¹] : *Diccionario de la lengua castellana*, Madrid, Fernandez.

ElmendorfVeglia = ELMENDORF, John V., 1951 : *An Etymological Dictionary of the Dalmatian Dialect of Veglia* (thèse University of North Carolina), Chapel Hill, University of North Carolina.

Enc = DIDEROT, Denis & LE ROND D'ALEMBERT, Jean, 1751–1765 : *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 17 volumes, Paris/Neuchâtel, Briasson/Faulche.

Ernout/Meillet₄ = ERNOUT, Alfred & MEILLET, Antoine, 1959⁴ [1932¹] : *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.

EWD = KRAMER, Johannes (dir.), 1988–1998 : *Etymologisches Wörterbuch des Dolomitenladinischen*, 8 volumes, Hambourg, Buske.

Faré = FARÉ, Paolo A., 1972 : *Postille italiane al « Romanisches Etymologisches Wörterbuch » di W. Meyer-Lübke. Comprendenti le « Postille italiane e ladine » di Carlo Salvioni*, Milan, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere.

FEW = WARTBURG, Walther von *et al.*, 1922–2002 : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

FioravantiCompendio = FIORAVANTI, Leonardo, 1564 : *Del compendio dei secreti rationali*, Venise, Vincenzo Valgrisi.

FouchéPhonétique = FOUCHÉ, Pierre, 1952–1961 : *Phonétique historique du français*, 3 volumes, Paris, Klincksieck.

Gaffiot = GAFFIOT, Félix & FLOBERT, Pierre, 2001 : *Le Grand Gaffiot, dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette.

GDLI = BATTAGLIA, Salvatore, 1961–2008 : *Grande dizionario della lingua italiana*, 21 volumes et deux suppléments, Turin, UTET.

GebhardtLehngut = GEBHARDT, Karl, 1974 : *Das okzitanische Lehngut im Französischen*, Berne/Francfort, Lang.

HallPhonology = HALL, Robert A. Jr., 1976 : *Comparative Romance Grammar*, vol. II : *Proto-Romance Phonology*, New York/Oxford/Amsterdam, Elsevier.

Houaiss, = HOUAISS, Antônio, VILLAR, Mauro de Salles & FRANCO, Francisco Manoel de Mello, 2007² [2001¹] : *Dicionário eletrônico Houaiss da língua portuguesa*, cédérom (2.0a), Rio de Janeiro, Objetiva.

HWBRätoromanisch = BERNARDI, Rut *et al.*, 1994 : *Handwörterbuch des Rätoromanischen. Wortschatz aller Schriftsprachen, einschliesslich Rumantsch Grischun, mit Angaben zur Verbreitung und Herkunft*, 3 volumes, Zurich, Offizin.

ILA = FILIPI, Goran & BURŠIĆ GIUDICI, Barbara, 1998 : *Istriotski Lingvistički Atlas*, Pula, Societas studiorum Mediterraneum.

Înv. Vin. = MITTERPACHER, Ludovic, 1813 : *Învățătură despre agonisirea viței de vie și despre măiestria de a face vin, vinars și oțet*, traduit de l'allemand par Petru Maior, Buda, Crăiasca Tipografie a Universității Ungurești din Peșta.

KellerÉtudes = KELLER, Hans-Erich, 1958 : *Études linguistiques sur les parlers valdôtains. Contribution à la connaissance des dialectes franco-provençaux modernes*, Berne, Francke.

LausbergSprachwissenschaft = LAUSBERG, Heinrich, 1967–1972² [1957–1962¹] : *Romanische Sprachwissenschaft*, 3 volumes, Berlin, de Gruyter.

Leumann = LEUMANN, Manu, 1963 [1926–1928] : *Lateinische Grammatik*, volume 1 : *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, Beck.

Levy = LEVY, Emil, 1894–1924 : *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. Berichtigungen und Ergänzungen zu Raynouards Lexique roman*, 8 volumes, Leipzig, Reiland.

MaurerGramática = MAURER, Theodoro Henrique Jr, 1959 : *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro, Livraria Acadêmica.

MDA = SALA, Marius & DĂNĂILĂ, Ion (dir.), 2001–2003 : *Micul dicționar academic*, 4 volumes, Bucarest, Univers enciclopedic.

MemoriasEconomicas = 1789–1815 : *Memorias economicas da Academia real das sciencias de Lisboa, para o adiantamento da agricultura, das artes, e da industria em Portugal, e suas conquistas*, 5 volumes, Lisbonne, Academia Real das Sciencias, site internet : <http://catalog.hathitrust.org/Record/000505167>.

MeyerLübkeGLR = MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1890–1906 : *Grammaire des langues romanes*, 4 volumes, Paris, Welter.

MeyerLübkeGRS = MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1890–1902 : *Grammatik der Romanischen Sprachen*, 4 volumes, Leipzig, Fues.

MihăescuRomanité = MIHĂESCU, Haralambie, 1993 : *La Romanité dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucarest, Editura Academiei Române.

Montet,HARS 1750 = MONTET, Jacques, 1754 : « Mémoire sur le verd de gris », *Histoire de l'Académie royale des sciences 1750*, 387-414.

MoutierDialectes = MOUTIER, abbé Louis & RIXTE, Jean-Claude, 2007 : *Dictionnaire des dialectes dauphinois anciens et modernes*, Montélimar/Grenoble, IEO-Drôme/ELLUG.

Nuță,ALIL 26 = NUȚĂ, Ion, 1977/1978 : « Denumiri pentru noțiunea de "vin rău" în limba română », *Anuar de lingvistică și istorie literară* 26, 141-164.

OLD = GLARE, P. G. W. (éd.), 1968–1982 : *Oxford Latin Dictionary*, Oxford, Clarendon.

Pansier = PANSIER, Paul, 1924–1927 : *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, 5 volumes, Avignon, Aubanel.

PironaN₂ = PIRONA, Giulio Andrea, CARLETTI, Ercole & CORGNALI, Giovan Battista, 1992² [1967¹] : *Il nuovo Pirona. Vocabolario friulano*, Udine, Società Filologica Friulana.

PittauDizionario = PITTAU, Massimo, 2000/2003 : *Dizionario della lingua sarda : fraseologico ed etimologico*, 2 volumes, Cagliari, Gasperini.

PlinioVolgLandino 1534 = LANDINO, Christophoro, 1534 : *Historia naturale di C. Plinio secondo di latino in volgare tradotta per Christophoro Landino*, Venise, Tommaso Ballarino.

Raynouard = RAYNOUARD, François-Just-Marie, 1836–1844 : *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*, 6 volumes, Paris, Silvestre.

REW₃ = MEYER-LÜBKE, Wilhelm, 1930–1935³ [1911–1920¹] : *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

RonjatGrammaire = RONJAT, Jules, 1980 [1930–1941] : *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, 4 volumes, Genève, Slatkine.

Salvioni,RIL 32 = SALVIONI, Carlo, 1899 : « Nuove postille italiane al vocabolario latino-romanzo », *Rendiconti dell'Istituto lombardo di Scienze e Lettere. Classe di Lettere e Scienze Morali e Storiche* 32, 129-158.

Tiktin₃ = TIKTIN, Hariton, MIRON, Paul & LÜDER, Elsa, 2001–2005³ [1903–1925¹] : *Rumänisch-deutsches Wörterbuch*, 3 volumes, Wiesbaden, Harrassowitz.

TLF = IMBS, Paul & QUEMADA, Bernard (dir.), 1971–1994 : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)*, 16 volumes, Paris, Éditions du CNRS/Gallimard, site internet : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

Trév 1771 = 1771⁸ [1704¹] : *Dictionnaire universel français et latin*, 8 volumes, Paris, Compagnie des libraires associés.

UrsuFormarea = URSU, Nicolae A., 1962 : *Formarea terminologiei științifice românești*, Bucarest, Editura Științifică.

VäänänenIntroduzione = VÄÄNÄNEN, Veikko, 1971 : *Introduzione al latino volgare*, Bologna, Pàtron.

Annexe 3 Signataires

1. Rédacteur

R = Jérémie DELORME (post-doctorant au CNRS, ATILF, Nancy).

2. Réviseur général

RG = Jean-Pierre CHAMBON (professeur de linguistique romane et de langue et littérature d'oc à l'Université de Paris-Sorbonne).

3. Réviseurs domaniaux

RD1 = Victor CELAC (chargé de recherche à l'Académie roumaine, Bucarest).

RD2 = Cristina FLORESCU (directrice de recherche à l'Académie roumaine, Institutul de Filologie Română A. Philippide, Iași).

RD3 = Maria ILIESCU (professeur émérite à l'Université d'Innsbruck).

RD4 = Giorgio CADORINI (chargé de recherche à l'Université d'Opava).

RD5 = Rosario COLUCCIA (professeur de linguistique italienne à l'Université du Salento, Lecce).

RD6 = Jean-Paul CHAUVEAU (directeur de recherche au CNRS, ATILF, Nancy).

RD7 = Maria Reina BASTARDAS I RUFAT (maître de conférences de linguistique romane à l'Université de Barcelone).

RD8 = Myriam BENARROCH (maître de conférences de portugais à l'Université de Paris-Sorbonne).

4. Réviseur final

RF = Éva BUCHI (directrice de recherche au CNRS, ATILF, Nancy).

5. Contributeurs ponctuels

CP1 = Marta ANDRONACHE (ingénieure de recherche au CNRS, ATILF, Nancy).

CP2 = Simone AUGUSTIN (technicienne de laboratoire au CNRS, ATILF, Nancy).

CP3 = Pascale BAUDINOT (assistante-ingénieure de documentation au CNRS, ATILF, Nancy).

CP4 = Ana BOULLÓN (maître de conférences de philologie galicienne et portugaise à l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle).

CP5 = Xosé Lluís GARCÍA ARIAS (professeur à l'Université d'Oviedo).

CP6 = Xavier GOUVERT (A.T.E.R. à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand).

CP7 = Yan GREUB (chargé de recherche au CNRS, ATILF, Nancy).

CP8 = Günter HOLTUS (professeur de linguistique romane à l'Université Georg-August de Göttingen).

CP9 = Stella MEDORI (maître de conférences à l'Université de Corse, Corte).

Annexe 4
Table chronologique des décisions

Ce tableau récapitule, en suivant l'ordre chronologique et, subsidiairement, celui des unités structurelles, les décisions prises par l'auteur au cours de l'élaboration de l'article. Il comprend cinq colonnes : les cotes sont développées entre (1), (2) et (3) ; en (4) est mentionné, sous une forme abrégée, le type de décision (add. = addition ; annot. = annotation ; int. = intégration ; migr. = migration ; nint. = non-intégration ; réint. = réintégration ; rest. = restitution ; soustr. = soustraction ; subst. = substitution ; suppr. = suppression ; transf. = transfert) ; en (5) est indiqué, le cas échéant, le collègue de l'auteur qui l'a incité à prendre la décision.

I	2	3	4	5
00	L	Σ	int.	-
01	B		int.	-
02	011	Σ	int.	-
	012	Σ	nint.	-
	013	Σ	nint.	-
	014	Σ	nint.	-
	020	Σ	nint.	-
	090	Σ	int.	-
	100	Σ	int.	-
	110	Σ	int.	-
	120	Σ	int.	-
03	040	Σ	int.	-
	050	Σ	int.	-
	060	Σ	int.	-
	070	Σ	nint.	-
	080	Σ	int.	-
04	L	Σ	subst.	-
	100	Σ	transf. suppr.	- RD6
	130	Σ	int.	-
	140	Σ	int.	-
	150	Σ	nint.	-
	162	Σ	nint.	-
	163	Σ	int.	-
	M	-	int.	-
	C1	-	int.	-
	C2	-	int.	-
	C3	-	int.	-
	C4	-	int.	-
	S	-	int.	-
05	011	R	add.	-
	030	Σ	int.	-
	040	Sé,Σ	add. int.	-
	050	Sé,R	subst.	-

I	2	3	4	5
06			add.	-
	090	Σ	suppr.	-
		N	annot.	-
	100	N	annot.	-
	110	R	add.	-
	120	R	soustr.	-
	130	R	add.	-
	140	Σ	suppr.	-
		N	annot.	-
	163	Σ	suppr.	-
		N	annot.	-
		Σ	int.	-
	C1	-	add.	-
	B	-	add.	-
	011	Sé	subst.	-
09	L	Sa,G	subst.	-
	011	Σ	transf. int.	- -
	020	Σ	int.	-
	040	Sé	soustr.	-
		Σ	transf.	-
	110	R	add.	-
		Σ	transf.	-
	120	Sé	subst.	- RD6
	130	Σ	transf.	-
	163	Σ	transf.	-
	M	-	subst.	-
	C1	-	subst.	-
	C2	-	subst.	-
	C3	-	subst.	-
	C4	-	add. subst.	- -
S	-	migr. add.	- -	
12	L	Sé	subst.	CP7

1	2	3	4	5
	C2	-	subst.	-
14	020	R	soustr.	-
	060	Σ	suppr.	-
	080	Σ	suppr.	-
	C1	-	add.	-
15	S	-	migr. add.	-
16	L	Sa,Sé	subst. add.	-
	011	Σ	suppr.	RD2
	020	N	annot.	-
		Sa,R	subst. add.	-
	040	N	annot.	RG
	040	Σ	int.	
	050	Sa	subst.	RG
	060	Σ	réint.	RG
	080	Σ	réint.	RG
	090	N	subst.	RG RD6
		Σ	réint.	RG
	100	N	subst.	-
		I,Sé	subst. subst.	-
	110	R	add.	RG

1	2	3	4	5
	120	Sé,R	add. add.	-
	130	R	subst.	RD7
	M	-	subst.	-
	C1	-	soustr. rest.	-
	C2	-	subst.	-
	C3	-	subst.	-
	C4	-	subst.	RG
	S	-	add.	-
17	L	Sa	soustr.	-
	020	Sa	subst.	CP7
	050	N	annot.	RG
	C2	-	add.	-
N		annot.	-	
19	020	R	add.	-
	M	-	subst.	RG
20	C3	-	subst.	-
	B	-	add.	-
21	011	N	annot.	RD3
	050	Sa	rest.	-
	S	-	add.	-
Ω	S	-	add.	-
	030	R	soustr. add.	-

GENEALOGY OF AN ETYMOLOGICAL ARTICLE.
 THE CASE OF THE PROTOROMANIC ETYMON */βi'n-aki-a/
 IN THE *DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE ROMAN*

ABSTRACT.— *In what does the process of writing up an etymological article consist in? The answer brought here is based on the experience gained in writing an article of the Dictionnaire Étymologique Roman. Several elements of this experience are developed. They include the successive steps in writing, the choices that had to be made, the motives which guided decisions, the sequence of decisions through which the knowing about an etymon was updated and transformed into a new article. This report is complemented by reflecting on the originality of the specific task of the etymologist-lexicographer.*

GENEALOGIA DE N ARTICUL ETIMOLOGICH:
 L CAJE DL ETIMON PROTOROMAN */βi'n-aki-a/
 TL *DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE ROMAN*

RESSUMÉ.— *Co scriven pa n articul etimologich? A chesta domanda responaronse d'esperienza, con l ejempl de n articul dl Dictionnaire Étymologique Roman: i mostraron su les fases de redazion de n tel articul, les dezijions che l autour à messù tò tratant l laour de redazion y les argumentazions a la basa de chestes dezijions. L cheder che nen resulteia descriv l degré de conescenzenz che i on al didancuei sun n etimon defront ai dizionars etimologics plu vedli y che nes permet de i dediché n articul nuef tl Dictionnaire Étymologique Roman. Dlongia chesta analisa volesson ence mostré su l'importanza y l'originalité che l laour de etimologh-lessicograf à tres ciamó al didancuei.*